

BUDGET PRIMITIF POUR 2019

COMMISSION SOLIDARITE TERRITORIALE

RAPPORTEUR 3^{ème} COMMISSION : M Mme xxx

(PAGES 300 à 357)

RESUMES

Le Président nous propose :

- D'adopter le présent rapport,
- De voter les crédits figurant dans les tableaux annexés au rapport de la commission Solidarité Territoriale

Au titre des transports :

- De reconduire en 2019, le règlement relatif aux taxes aéronautiques voté par notre Assemblée le 21/03/17 et comportant les modalités de vente du carburant aéronautique.

Au titre de l'ingénierie et attractivité :

Dans le cadre de notre politique de soutien aux collectivités, de :

- Développer l'ingénierie départementale en créant un « guichet unique » chargé de coordonner et d'animer un réseau d'expertise à l'échelle de notre territoire,
- Prolonger, par avenant, la durée des contrats de territoire selon la durée du Plan Stratégique (2018-2025),
- Poursuivre les travaux du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services aux Publics et d'engager l'élaboration d'un plan de mobilité de notre administration.

Au titre du développement rural et agriculture :

- De poursuivre la démarche « circuits courts » au profit des collégiens et mettre en place le projet de légumerie collective expérimentale,
- De poursuivre les opérations d'aménagement foncier,
- De continuer à soutenir financièrement les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux, et, à nouveau, les programmes de travaux connexes collectifs et individuels liés aux aménagements fonciers de l'autoroute A304,
- De poursuivre notre partenariat avec les acteurs du monde agricole.

Au titre du tourisme :

- De poursuivre la conduite du projet de Voie Verte Sud Ardennes en vue de déposer le dossier d'autorisation unique et de solliciter les subventions prévues,
- De poursuivre l'élaboration en régie du schéma départemental de valorisation touristique des itinéraires cyclables ainsi que la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),
- De continuer à développer l'application mobile « Ardennes Terre de mémoire »,
- D'autoriser la signature du Pacte de destination Ardenne en lien avec la Région Grand Est,
- De poursuivre notre soutien à l'Agence de Développement Touristique et notre partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ardennes,
- De maintenir notre aide au projet de construction de la Maison du Parc mais d'en reporter le versement lors d'un prochain exercice budgétaire,
- De poursuivre notre participation au projet transnational « La Meuse à vélo ».

Au titre du développement durable, eau, énergie :

- De poursuivre les missions d'assistance technique dans les domaines de l'eau en les étendant au domaine de la maîtrise des consommations d'énergies en 2019,
- D'étendre le réseau d'expertise publique par la mise en œuvre en 2019, de la phase opérationnelle du Conseil en énergie partagé décidée en septembre 2018.

En matière de développement durable et de l'environnement :

- Développer une démarche « développement durable » participative au sein des services,
- Actualiser le bilan des gaz à effet de serre produits par la collectivité,
- Etudier la valorisation de friches départementales par l'implantation et l'exploitation de centrales photovoltaïques au sol,
- Poursuivre nos participations à l'EPAMA et à l'Entente Oise-Aisne dans le cadre du nouveau champ réglementaire lié à la loi GEMAPI.
-

Au titre du laboratoire départemental d'analyses :

- D'adopter le catalogue des prix du Laboratoire Départemental d'Analyses des Ardennes.

Au titre de l'aménagement numérique du territoire :

- D'adopter le nouveau catalogue des prix pour l'année 2019.

Le Président nous demande de bien vouloir en délibérer

Avis de la 3^{ème} Commission :

Avis de la 4^{ème} Commission :